



Assemblée générale

Distr.
GENERALE

A/43/625
21 septembre 1988
FRANCAIS
ORIGINAL : ANGLAIS

Quarante-troisième session
Point 64 c) de l'ordre du jour provisoire*

DESARMEMENT GENERAL ET COMPLET

Notification des essais nucléaires

Note du Secrétaire général

I. INTRODUCTION

1. Le 30 novembre 1987, l'Assemblée générale a adopté la résolution 42/38 C, dont le dispositif est libellé comme suit :

"L'Assemblée générale,

...

1. Demande à tous les Etats de se conformer à la résolution 41/59 N;

2. Prie de nouveau instamment tous les Etats qui procèdent à des explosions nucléaires de communiquer au Secrétaire général, dans la semaine qui suit chaque explosion nucléaire, les renseignements visés au paragraphe 1 de la résolution 41/59 N dont ils peuvent disposer;

3. Invite tous les autres Etats à communiquer au Secrétaire général tous renseignements de cette nature dont ils peuvent disposer concernant des explosions nucléaires;

4. Prie le Secrétaire général de mettre immédiatement ces renseignements à la disposition de tous les Etats Membres et de lui présenter annuellement un relevé des renseignements sur des explosions nucléaires communiqués durant les 12 mois écoulés."

* A/43/150.

88-23039 5927Q (F)

/...

4P.

2. Comme suite au paragraphe 4 de la résolution susmentionnée, les renseignements pertinents reçus de deux Etats Membres - l'Union des Républiques socialistes soviétiques et la Nouvelle-Zélande - au cours des 12 mois écoulés (15 septembre 1987-14 septembre 1988) sont reproduits à la section II de la présente note sous la forme d'un relevé annuel.

3. Les renseignements présentés à la section II avaient été distribués précédemment sous la cote A/43/152 et Add.1 à 6.

II. RELEVÉ ANNUEL

Renseignements fournis par les Etats Membres

UNION DES REPUBLIQUES SOCIALISTES SOVIETIQUES

1. Le 13 décembre 1987, à 6 h 20 (heure de Moscou), une explosion nucléaire souterraine d'une puissance comprise entre 20 et 150 kilotonnes a été effectuée sur un polygone situé dans la région de Semipalatinsk. Cet essai devait servir à perfectionner les techniques militaires.

2. Le 20 décembre 1987, à 6 heures (heure de Moscou), une explosion nucléaire souterraine d'une puissance inférieure à 20 kilotonnes a été effectuée sur un polygone situé dans la région de Semipalatinsk.

Cet essai avait pour but de vérifier les résultats de recherches effectuées dans le domaine de la physique des explosions nucléaires.

3. Le 27 décembre 1987, à 6 h 5 (heure de Moscou), une explosion nucléaire souterraine d'une puissance comprise entre 20 et 150 kilotonnes a été effectuée sur un polygone situé dans la région de Semipalatinsk.

Cet essai a été réalisé en vue de perfectionner les techniques militaires.

4. Le 6 février 1988, à 7 h 20 (heure de Moscou), une explosion nucléaire souterraine d'une puissance inférieure à 20 kilotonnes a été effectuée sur un polygone situé dans la région de Semipalatinsk.

Cet essai avait pour but de vérifier les résultats de recherches effectuées dans le domaine de la physique des explosions nucléaires.

5. Le 13 février 1988, à 6 h 5 (heure de Moscou), une explosion nucléaire souterraine d'une puissance comprise entre 20 et 150 kilotonnes a été réalisée sur un polygone situé dans la région de Semipalatinsk.

Cet essai devait servir à perfectionner les techniques militaires.

/...

6. Le 3 avril 1988, à 5 h 35 (heure de Moscou), une explosion nucléaire souterraine d'une puissance comprise entre 20 et 150 kilotonnes a été effectuée sur un polygone situé dans la région de Semipalatinsk.

L'essai en question avait pour objectif de perfectionner les techniques militaires.

7. Le 22 avril 1988, à 13 h 30 (heure de Moscou), une explosion nucléaire souterraine d'une puissance inférieure à 20 kilotonnes a été effectuée sur un polygone situé dans la région de Semipalatinsk.

L'essai en question avait pour objet de vérifier les résultats des recherches effectuées dans le domaine de la physique des explosions nucléaires.

8. Le 4 mai 1988, à 5 heures (heure de Moscou), une explosion nucléaire souterraine d'une puissance de 20 à 150 kilotonnes a eu lieu en Union soviétique, sur un polygone situé dans la région de Semipalatinsk.

Il a été procédé audit essai aux fins de perfectionner la technique militaire.

9. Le 8 mai 1988, à 2 h 50 (heure de Moscou), une explosion nucléaire souterraine d'une puissance de 20 à 150 kilotonnes a eu lieu en Union soviétique dans la région des îles de la Nouvelle-Zemble.

Il a été procédé audit essai aux fins de perfectionner la technique militaire.

10. Le 14 juin 1988, à 6 h 30 (heure de Moscou), une explosion nucléaire souterraine d'une puissance maximale de 20 kilotonnes a eu lieu en Union soviétique, sur un polygone situé dans la région de Semipalatinsk.

Il a été procédé audit essai aux fins de perfectionner la technique militaire.

11. Le 22 août 1988, à 20 h 20 (heure de Moscou), une explosion nucléaire souterraine d'une puissance ne dépassant pas 20 kilotonnes a eu lieu en Union soviétique, dans la province de Tioumen.

Ledit essai a été effectué dans l'intérêt de l'économie nationale.

12. Le 6 septembre 1988, à 20 h 30 (heure de Moscou), une explosion nucléaire souterraine d'une puissance comprise entre 5 et 20 kilotonnes a eu lieu en Union soviétique, dans la province d'Arkhangelsk.

Il a été procédé à cette explosion dans l'intérêt de l'économie nationale.

/...

NOUVELLE-ZELANDE

Données concernant les explosions nucléaires effectuées en 1987
à l'atoll de Mururoa

Coordonnées géographiques :

21° 50' de latitude sud
138° 55' de longitude ouest

<u>Date</u>	Heure (heure légale de la <u>Nouvelle-Zélande</u>)	Puissance estimative <u>(kilotonnes)</u>
6 mai	4 h 58	5
21 mai	5 h 5	30
7 juin	6 heures	3
22 juin	5 h 55	15
24 octobre	4 h 50	50
6 novembre	5 h 30	20
20 novembre	4 h 31	60
30 novembre	5 h 59	3
